

OLIVIA
ROMAN

LE
RÉSEAU
DAPHNÉE

TOME I — CELLES QU'ON EFFACE

LE RÉSEAU DAPHNÉE

Tome 1

CELLES QU'ON EFFACE

Olivia Roman

© Olivia Roman, 2026

ISBN numérique : 979-10-439-1293-1

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

AVERTISSEMENT – CONTENU SENSIBLE

Ce roman de fiction aborde des thématiques particulièrement sensibles, notamment des violences sexuelles sur mineurs, des abus institutionnels et des réseaux criminels.

Ces éléments sont traités dans une démarche de dénonciation et de condamnation.

Ils ne visent en aucun cas à glorifier, banaliser ou esthétiser de tels actes.

Ce livre est fortement déconseillé :

- aux mineurs de moins de 18 ans
- aux personnes susceptibles d'être affectées par ces thématiques

Si vous êtes victime ou témoin de violences faites aux mineurs :

- France : 119 – [allo119.gouv.fr](https://119.gouv.fr) (service anonyme et gratuit, 7j/7)
- Numéro d'urgence européen : 112

Le mal n'a pas besoin d'intention pour exister.

Olivia Roman

À Angèle,

À Ioana,

À Nelly,

*Qui m'ont montré, sans jamais le dire,
ce que signifie tenir debout quand tout s'efface.*

Note de l'auteur

Les faits historiques cités sont réels.

Ce roman est une œuvre de fiction.

Les personnages, lieux et événements décrits sont le fruit de l'imagination de l'auteur ou sont utilisés de manière fictive.

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé serait pure coïncidence. Les administrations, services, protocoles, codes, sociétés, fondations et entités décrits dans ce roman sont entièrement fictifs. Toute ressemblance avec des structures réelles, publiques ou privées, existantes ou ayant existé, serait pure coïncidence.

Les événements relatés entre 1977 et 2025 forment le premier volet d'une trilogie.

PARTIE I – LES DOSSIERS

Vingt-cinq ans séparent ces deux villes. Le réseau, lui, circule toujours.

PROLOGUE

Procédure

Berne – Bâtiment administratif fédéral

Service de coordination administrative – Niveau 3

12 septembre 2001 – 09 h 41

Walter Frei n'avait pas demandé ce dossier.

Le jeune fonctionnaire venait d'entrer en fonction. Droit à Zurich, dossier remarqué, affectation rapide. Sa mère disait que c'était une belle entrée dans l'administration. Son père avait approuvé en silence.

Six mois plus tôt, il avait quitté un service périphérique. Des rapports, des tableaux, des procédures répétitives. Ici, tout était plus calme.

Le bureau était au troisième étage, sans fenêtre directe sur la rue. Une lampe de bureau, un terminal noir, une rangée de classeurs métalliques le long du mur. Le ronronnement de la ventilation tenait lieu de bruit de fond. Personne ne le regardait travailler.

Sur la couverture grise, un code imprimé en caractères fins.

Hélios – Δ7-0

Frei ne savait pas exactement ce que recouvrait le code. Il avait appris à ne pas demander. Dans ce service, les acronymes appartenaient aux instances supérieures ; on en hériterait, plus tard, à mesure qu'on monterait.

Il posa le dossier à plat, aligna les feuilles, vérifia les références.

Tout était conforme.

C'est cela qui le retint une seconde.

Il avait appris à aimer cet ordre. Les protocoles, les grilles, les décisions déjà prises ailleurs et qu'il n'avait plus qu'à enregistrer. Le travail était propre. On en sortait sans rien rapporter à la maison.

Il lut sans vraiment lire. Il faisait cela depuis qu'il travaillait là : des dates, des numéros de procédure, des signatures déjà apposées en amont par des noms qu'il ne connaissait pas.

Une mention attira pourtant son attention.

Classement sans suite demandé.

Motif : absence de preuve exploitable.

Mention complémentaire : risque de déstabilisation institutionnelle.

Il fronça légèrement les sourcils. Pas longtemps. Ce n'était pas son rôle d'interpréter.

Le protocole interne, version 4.3, paragraphe 17, était clair :

En cas de risque institutionnel avéré, la priorité est donnée à la stabilité administrative.

Frei cocha la case correspondante.

Une autre page mentionnait des noms. Ils étaient déjà partiellement masqués. Initiales, dates de naissance approximatives, origine impossible à vérifier. Les annexes numériques étaient horodatées, signées électroniquement. Tout avait été fait avant qu'il n'intervienne.

Il regarda l'heure. 09 h 44. Il partirait à 16 h 30. Il avait un entraînement le soir. Un classement à maintenir.

Sur l'écran, un encadré indiquait : Registres civils – modifications validées.

Frei vérifia la présence des annexes. Elles étaient là. Il n'avait plus qu'à enregistrer.

Il n'avait rien décidé.

Il valida.

Rien ne changea. Aucune alerte. Rien qui ressemble à une hésitation. Et pourtant, sans pouvoir dire pourquoi, il eut la sensation très nette qu'il ne venait pas de traiter un dossier.

Mais de le faire disparaître.

Le logiciel afficha une fenêtre neutre :

Aucune anomalie critique détectée.

Procédure conforme.

Dans l'une des pièces jointes, une photo miniature resta affichée une fraction de seconde avant de disparaître.

Une fille.

Les yeux levés vers l'objectif. Elle essayait encore de comprendre ce qui lui arrivait. Ses mains tenaient quelque chose. On ne voyait pas quoi. On ne verrait jamais quoi.

Treize ans, peut-être.

Il hésita une seconde.

Une seule.

Puis il cliqua sur : Archiver.

La validation partit sous un identifiant de session enregistré au nom de Brunner.

Le dossier disparut de l'écran. Une ligne de plus venait d'être déplacée dans un espace de stockage non prioritaire.

Frei resta immobile un instant, puis se leva, prit sa tasse de café devenue froide, et passa au dossier suivant.

À 09 h 47, le système avait achevé la mise à jour.

Aucun signalement n'avait été déclenché. Il n'y avait jamais eu de raison de se poser des questions.